

MAIRIE DE TÊCHE

Compte Rendu
Le Lundi 15 Novembre 2021 à 20h00
Salle du conseil

| | | |
|--|---|---|
| P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Philippe CHARBONNEL | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> David JOBIN | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Jean-Pierre FALQUE |
| P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Hubert BURTIN | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Sébastien MATHON | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Aurore MOISSON |
| P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Marie-Laure BLANC | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Anny MARCHAND | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Mireille GLENAT |
| P <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> Aurélien ROULAIN | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Julien BUISSON | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Jean-François VERNET |
| P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Jean-Jacques ROUX | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Alix GLENAT | P <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> Yolène MATHON |

P : présent, A : absent

1° Délibération Convention partenariat périscolaire

Des Moyens humains et matériel sont mis en œuvre par SMVIC et les communes sur les 3 sites d'accueil collectif de mineurs les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les communes de résidence des enfants accueillis prendront en charge le restant des frais d'accueil de chaque enfant : de 3 à 5 euros par enfant par jour.

La délibération est acceptée à 13 voix pour et 1 abstention

2° Ressources humaines

Un recrutement d'agent de cantine est en cours suite au départ d'Inès ROUX et de Karène GENIN. Cette dernière effectuera un complément sur la commune de Têche, afin d'avoir 3 personnes sur le temps de cantine car il y a beaucoup d'élèves présents. Plus de 20 candidatures sont à examiner.

Un devis pour le ménage des classes a été demandé à 2 entreprises.

Une titularisation est proposée à Monsieur Jérôme CHAMPON, agent aux services techniques.

3° Repas des aînés

Le repas aura lieu le 28 Novembre 2021 : 69 inscrits côté aînés, et 17 élus soit 87 repas. Le menu a été choisi chez le traiteur Gelas. L'animation sera assurée par Monsieur Astori.

Les nappes, menus et la mise en place auront lieu à 8H00.

Il convient de comptabiliser les personnes ne pouvant pas venir au repas pour raison de santé, et pouvant bénéficier des colis.

5° PLUI

Plusieurs réunions sont prévues par la communauté de communes. Il convient de déterminer, lors d'un prochain conseil municipal, les priorités attendues dans l'élaboration de ce PLUI.

MAIRIE DE TÊCHE

6° Déneigement et voirie

Monsieur Benjamin Chabert souhaite arrêter le déneigement de nos voiries communales.

Une demande a été faite à Bastien Cony qui est d'accord, le contrat lui a été donné pour lecture avant validation.

La commune prévoit d'acquérir une lame pour le déneigement.

Suite à la présentation des résultats du radar rue du bourg, une réunion va être organisée pour étudier la circulation routière du village.

8° Questions diverses

- Demande de l'APEBT pour le prêt d'une salle le 19 juin pour leur manifestation.
- Monsieur le Maire s'est rendu à l'expertise suite à l'incendie de la maison de Monsieur Armand OLIVEIRA le mercredi 10 novembre. Il était présent avec l'expert de l'assurance communale, ainsi que 25 personnes. La responsabilité de la commune est écartée car aucun problème n'a été relevé sur l'entretien des borne incendie
- Suite à des problèmes de civisme à la cantine, Monsieur le Maire a été contraint d'intervenir. Le règlement de cantine sera appliqué à la lettre.
- Plusieurs problèmes ont été signalés sur l'éclairage public. TE38 a envoyé le devis de mise en conformité comprenant beaucoup de réparations sur les armoires électriques : 70 000 € sur 3 ans.
- Mercredi 8. Décembre : pose des guirlandes de Noël.